

## INSCRIPTION PERISCOLAIRE 2023/2024

Les inscriptions au service périscolaire (Accueil du matin – soir, Bus Soir et Pause méridienne (restaurant scolaire) se feront en ligne sur le site PORTAIL-PARENTS onglet [Préinscription 2023-2024](#)

Possibilité de prendre rendez-vous en présentiel avec le service périscolaire au 06.29.92.13.93

Aucun dossier ne devra être déposé dans la boîte aux lettres ou au secrétariat de la mairie.

**Tout dossier incomplet au 30/06/2023 ne sera traité qu'en Septembre.**

Ouverture du portail pour dossier de Pré-inscription en ligne :

**Du 01/06 au 27/06/2023 (inclus)**

### ***Procédure :***

#### **Pour une première inscription :**

1. Envoyer un mail au service périscolaire à [periscolaire@roche38.fr](mailto:periscolaire@roche38.fr), en précisant les informations suivantes : Nom, Prénom, date de naissance de l'enfant / Nom, Prénom, adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone de chaque parent.

2. vous recevrez un mail comportant les codes d'accès au site PORTAIL PARENTS

3. Vous pouvez constituer le dossier de votre enfant sur le site PORTAIL PARENTS [Préinscription 2023-2024](#)

#### **Pour un renouvellement d'inscription :**

Chaque année il est obligatoire de remplir un nouveau dossier de préinscription, les codes d'accès au portail Parents Services restent les mêmes.

### **1/ Le parent saisit son dossier sur le site LPS**

- se connecter sur le site <https://roche.les-parents-services.com/>,
- s'identifier avec les 2 codes d'accès de l'un de ses enfants (*fournis par la collectivité*),
- cliquer sur le menu [[Préinscription 2023-2024](#)]
- saisir son adresse E-Mail *valide*
- recevoir un lien sur lequel vous devez cliquer pour poursuivre la procédure...en 4 étapes
  - \*[1.Fiche responsables]
  - \*[2.Fiche enfants]
  - \*[3.Confirmation]
  - \*[4.Upload] pour transmettre les documents demandés à la collectivité.

### **Pièces à fournir :**

- ✓ Fiche Famille à compléter
- ✓ Fiche Sanitaire individuelle à compléter
- ✓ Fiche Transport scolaire (uniquement maternelle) individuelle à compléter
- ✓ Photocopie des Vaccins
- ✓ Attestation de la CAF 2023 (Quotient Familial)
- ✓ Attestation nominative d'assurance responsabilité civile 2023/2024

### **2/ La mairie valide le dossier et en informe le parent**

- Les activités demandées sont alors accessibles sur le [Planning] du site LPS
- Vous pouvez inscrire /annuler des dates ponctuelles d'activité (selon règle d'ouverture/clôture de l'activité)

**Attention, l'inscription ne sera définitive qu'avec un dossier complet. Vous serez alerté.**

**Les inscriptions pour l'année 2023 / 2024, sur le portail, seront fermées jusqu'à ce que votre dossier soit complet et que toutes vos factures soient régularisées.**

### **POUR INFORMATION**

-Les tarifs de l'accueil de loisirs périscolaire et de la pause méridienne pour 2023/2024 sont à l'étude.

Le Service périscolaire